

APPEL A PROJET ARTISTIQUE

Acteurs du projet

Élèves de Terminale spécialité arts plastiques du lycée de la communication, sous couvert de M. Jean-Noël Pallez, proviseur, de Mme Corinne Bourdenet Vicaire, enseignante en arts plastiques, ainsi que M. Michaël Didier, commissaire divisionnaire de police, Compagnies Républicaines de Sécurité, Châtel-Saint-Germain, Moulins-les-Metz.

COMMANDE PUBLIQUE D'UNE INSTALLATION MURALE IN SITU.

Contexte



Espace repas des Compagnies Républicaines de sécurité, caserne Serret à Châtel-Saint-Germain, Moulins-les-Metz

La **caserne Serret** est une caserne construite pendant l'annexion allemande en Lorraine. Elle est affectée depuis 2012 :

- au Ministère de l'Intérieur, pour la Direction zonale des C.R.S. Est, la Compagnie républicaine de sécurité n° 30 - anciennement Metz -, la Compagnie républicaine de sécurité n° 36 - anciennement Thionville -, ainsi que la C.R.S. autoroutière Lorraine Alsace, une Unité motocycliste zonale, ainsi que d'autres services de police (Brigade de Recherche et d'Intervention, Service Zonal de Recherche et d'Appui, et la Direction Zonale au Recrutement et à la Formation de la Police Nationale)
- au Ministère de l'Éducation Nationale, avec « l'Internat de la réussite ».

Cette caserne se compose de plusieurs corps de bâtiments agencés autour d'une grande cour centrale de forme rectangulaire constituant un bel ensemble patrimonial.



CADRE GENERAL

Objectifs

L'installation murale devra :

- évoquer les missions des agents utilisant les lieux
- évoquer les valeurs républicaines (accompagnement des populations, sécurité, notamment autoroutière, maintien de l'ordre, protection des libertés individuelles, lutte anti-terrorisme)
- créer un ensemble cohérent avec la peinture murale existante (Porte des Allemands et blasons) et avec la cadre de l'espace repas (couleur bordeaux dominante)
- donner une identité forte et singulière à ce mur

Public

L'installation murale s'adresse à tous les personnels et agents occupant l'espace repas.

Valeurs :

- La devise des compagnies républicaines de sécurité : « SERVIR »
- Liberté, égalité, fraternité
- Courage
- Don de soi
- Sens du sacrifice
- La devise du site : Nullum Castellum nisi sancti germani (Il n'est de Châtel que Saint Germain)

La proposition artistique doit s'inscrire dans le cœur de métier des CRS :

- Assurer le maintien et le rétablissement de l'ordre public
- Lutter contre l'insécurité routière
- Accomplir des missions de secours aux personnes (nageurs-sauveteurs, secours en montagne, secours aux populations en cas de catastrophe)
- Contribuer à la préservation des institutions
- Participer la lutte anti-terroriste
- Apporter son concours à l'ensemble de la police nationale

Cahier des charges

Contraintes

L'installation doit

- respecter le cahier des charges et les modifications demandées
- répondre aux normes de sécurité en vigueur (accrochage permanent)
- être adaptée à une implantation au sein d'un espace public très fréquenté, en utilisant notamment des matériaux durables et résistants
- cohabiter avec la peinture murale existante

L'installation peut être amenée à évoluer en fonction des transformations du bâtiment, de l'espace repas, en concertation avec les auteurs et responsables-commanditaires du projet.

Exclusion

L'installation relève du domaine des arts plastiques et est essentiellement visuelle. Sont exclues de fait : les créations tactiles, vidéo ou auditives, les propositions éphémères ou temporaires et les créations nécessitant un budget pour un entretien spécifique.

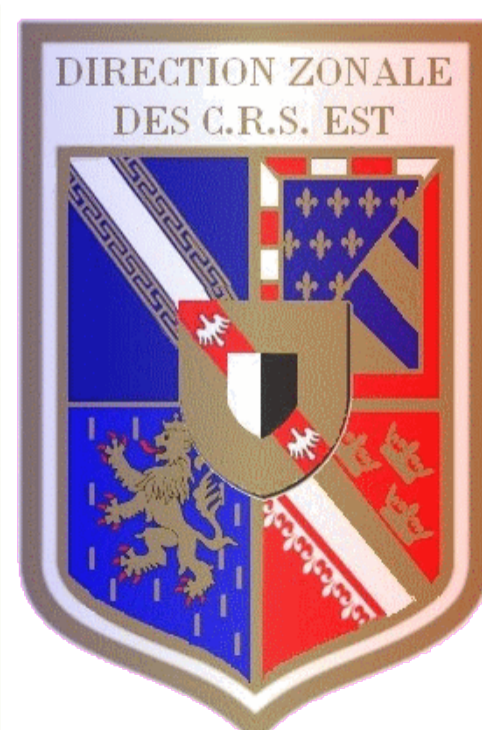
Dimensions : <https://www.profartspla.info/index.php/cours-2/terminale/spe-arts/98-cours-2020-2021/1402-projet-d-installation-murale#mur-avec-dimensions-exactes>

Supports obligatoires : toiles tendues sur châssis et toiles libres, fixées au mur par des crochets.

Système de crochets fixés au mur à la charge du commanditaire. Le nombre de crochets sera donné lors du choix du projet (selon le nombre de toiles).

Signalétiques obligatoires

L'emblème du flambeau a été réalisé en 1947 par le peintre versaillais François d'ALBIGNAC. Cette flamme, symbolise la lumière qui guide l'action des CRS, et le comportement exemplaire et l'éthique professionnelle. Elle est également le symbole sacré du souvenir. Généralement l'emblème du corps est entouré de feuilles d'acanthe reliées par un nœud, représentation de l'ardeur et de la force alliées au courage.



Calendrier prévisionnel

- Présentation du projet aux élèves : mardi 3 novembre
- Réalisation des pré-projets par les élèves (groupe de 10 maximum par projet) sous forme de planches de projet (format raisin) : du 9 novembre au **17 décembre**
- **Présentation des planches de projet devant un jury et choix du projet** : personnes des deux ministères : M. Didier, commissaire divisionnaire, et deux commandants, Mme Raulet, proviseur adjointe, Mme Bourdenet Vicaire (enseignante en spécialité en arts plastiques en terminale) et deux AED préparant le CAPES d'arts plastiques, du lycée de la communication : **semaine du 17 décembre 2020** (entraînement aux épreuves orales d'arts plastiques et du Grand Oral)
<https://www.profartspla.info/index.php/cours-2/terminale/spe-arts/98-cours-2020-2021/1425-planche-de-projet-en-arts-plastiques>
- Réalisation des toiles : avec diffusion de photographies toutes les semaines > du 17 décembre au 5 février 2021 (*report à cause des conditions sanitaires et du mode hybride instauré au lycée : une partie des cours à distance*).
- Accrochage in situ : Inauguration et vernissage > semaine du 15 février reporté au 30 juin (conditions sanitaires).

Liens aux programmes pédagogiques

La représentation, ses langages, moyens plastiques et enjeux artistiques

- **Rapport au réel** : mimesis, ressemblance, vraisemblance et valeur expressive de l'écart.
- Représentation du corps et de l'espace : pluralité des approches et partis-pris artistiques.
- **Représentation et création** : reproduction, interprétation, idéalisation, approches contemporaines
- **Moyens plastiques et registres de représentation** : volonté de fidélité ou affirmation de degrés de distance au référent
- **Conceptions et partis-pris de la représentation du corps** : déterminants culturels, philosophiques, esthétiques..., diversité des choix techniques, des regards, des interprétations...
- **Questions éthiques liées à la représentation du corps** : questions des stéréotypes, des tabous...
- **Conceptions de la représentation de l'espace** : déterminants culturels des grands systèmes perspectifs, permanences et renouvellements...
- **Modalités de la suggestion de l'espace** : illusion de profondeur et d'étendue, systèmes non perspectifs

La figuration et l'image

- **Figuration et construction de l'image** : espaces narratifs de la figuration et de l'image, temps et mouvement de l'image figurative.
- **Rhétoriques de l'image figurative** : symbolisation, allégorie, métaphore, métonymie, synecdoque, ...
- **Dialogues de l'image avec le support** : diversité des supports, inscription dans un lieu, plus ou moins grande interaction avec
- **Dispositifs de la narration figurée** : depuis la tradition de la fresque et du polyptyque jusqu'aux dispositifs multimédias, inscription dans un espace architectural

L'idée, la réalisation et le travail de l'œuvre

- **Projet de l'œuvre** : modalités et moyens du passage du projet à la production artistique, diversité des approches.
- **Structuration d'une intention et d'un projet en vue de réaliser l'œuvre** : fonctions et potentialités variées des étapes du processus de création...
- **Langages et supports de communication de l'intention ou du projet** : dessins préparatoires, maquettes, simulations numériques, photomontages...
- **Processus créatif, intentionnalité, formalisation, non-directivité de l'artiste** : interaction entre l'idée de l'œuvre et sa production, diversité des processus ou des stratégies de l'artiste, prise en compte des possibilités de l'improvisation, de la trace, de l'enregistrement...

Créer à plusieurs plutôt que seul

- **Contextes et dynamiques de collaboration et co-création** : situations et modalités d'association, visées et compétences associées, auteurs et signature.
- **Déterminismes de la création à plusieurs** : nécessité ou désir de la création associant des compétences diverses, mutualisation des ressources...

La présentation de l'œuvre :

- Pratiques de l'**in situ** avec prise en compte des caractéristiques des espaces, gestes artistiques et statuts de l'œuvre au regard du lieu de présentation.
- **Prise en compte de données intrinsèques et extrinsèques à l'œuvre** : supports, matériaux, formats, le pérenne

La monstration, la diffusion de l'œuvre et la réception par un public : les lieux, les espaces, les contextes.

- **Contextes d'une monstration de l'œuvre** : lieux (non spécialisés, non muséaux), situations, publics.
- **Élaboration, écriture et formalisation de l'exposition** : étapes, langages et outils de la conception d'une médiation, compétences et ressources associées...

Champs interdisciplinaires : Interdisciplinarité artistique

Liens entre arts plastiques et architecture : approches sensibles, de la main jusqu'au corps entier, impliquant les questions de l'échelle, du volume, de l'espace selon la destination d'un projet ou d'une réalisation...

Environnement et usages de l'œuvre

Relations entre construction, fabrication et données matérielles : potentialités et dialogues des matériaux selon un programme, des fonctions, un site, des usages...

Questionnements artistiques transversaux

L'artiste et la société : faire œuvre face à l'histoire et à la politique



Engagement artistique spontané ou documenté dans les débats du monde

Recours aux documents, aux archives et aux traces

L'art et le travail de mémoire, le témoignage d'événements du passé et du présent.

Inscription dans le programme en lien avec des œuvres obligatoires :

**« Du projet à la réalisation d'une œuvre monumentale » avec 3 artistes
obligatoirement étudiés en classe dont 2 sont en lien avec le projet proposé**

<p>Claude Monet (1840-1926)</p>	<p>Cycle des Nymphéas du musée de l'Orangerie, entre 1897 et 1926, panneaux peints à l'huile, marouflés (collés) à même le mur, H. : 1,97 m, L. : environ 100 m linéaire, surface environ 200 m2. Paris, musée de l'Orangerie</p> 
<p>Sophie Taeuber-Arp (1889-1943)</p>	<p>En association avec Jean Arp (1886-1966) et Théo van Doesburg (1883-1931), <i>L'Aubette</i>, entre 1926-1928, restructuration, aménagement et décors de divers espaces. Strasbourg, Place Kléber. Lien architecture et arts plastiques. Œuvre collaborative.</p> 
<p>Barbara Kruger (1945 -)</p>	 <p><i>Untitled (Sans titre)</i>, 1994-95 (autre version en 2013-2014), dimensions variables, installation de sérigraphies photographiques sur papier. Cologne, museum Ludwig, collection Ludwig</p> <p>Technique : grands tirages photographiques imprimés et collés sur le support lettrage avec contraste fort (impact visuel)</p>

Modalité de présentation de ce projet pour l'épreuve orale du baccalauréat :

Modalités de l'épreuve orale (évaluée sur 20 points)

Durée : 30 minutes

Première partie : au plus 10 min. (présentation d'un projet artistique ancré dans les programmes)

Deuxième partie : le temps restant (entretien avec le jury)

Temps de préparation (visionnage des supports numériques) et installation : 10 min.

Cette partie de l'épreuve prend appui sur la présentation d'un **projet abouti à visée artistique** et se déroule en deux parties consécutives : **présentation d'un projet puis entretien avec le jury**

Le candidat présente une ou plusieurs réalisations plastiques et un dossier qui témoignent d'un projet abouti à visée artistique, issu du travail conduit dans le cadre de l'enseignement suivi en classe terminale.

Ayant indiqué sommairement les motivations du choix de ce projet parmi d'autres possibles, il en expose les intentions, la démarche, les moyens et les processus mobilisés. Il peut également **nourrir sa présentation d'expériences personnelles comme de rencontres qu'il a pu faire** en s'appuyant, si besoin, sur des éléments de son carnet de travail.

Présentation orale du projet : entraînement pour l'épreuve orale d'arts plastiques et l'épreuve du Grand Oral.

Projet, dossier, carnet de travail, document de synthèse

Le projet abouti présenté est constitué, en fonction de la nature de la démarche, d'une ou plusieurs réalisations plastiques (dans ce cas, une sélection d'au maximum quatre) et d'un dossier qui le documente. **Les réalisations plastiques présentées s'inscrivent, selon le choix du candidat, dans un ou plusieurs des grands types de pratiques définis par les programmes.** Le jour de l'épreuve, elles doivent pouvoir être transportées et disposées par le candidat dans la salle d'examen sans aide extérieure ni dispositif particulier d'accrochage ou de présentation. Elles ne sont pas manipulées par le jury.

La photographie et la vidéo sont employées pour restituer les réalisations bidimensionnelles et tridimensionnelles de très grand format ou de très gros volume, ainsi que celles impliquant la durée ou le mouvement, de même que celles en relation à un espace architectural ou naturel, à un dispositif de présentation ou à la réalisation d'une exposition. L'ensemble du visionnement de ces documents doit strictement s'inscrire dans une partie des dix minutes du temps de préparation. Le candidat est responsable du matériel informatique requis et de son bon fonctionnement. Il prévoit des versions imprimées à présenter en cas d'une éventuelle panne.

Le carnet de travail et document de synthèse sont envoyés au jury 15 jours avant l'épreuve pour attester du travail mené pendant l'année.

ANNEXE

